

Les tribunes du mois de janvier et février 2021

La Madeleine que nous aimons

PETITE POLÉMIQUE POLITICIENNE

Dans sa Tribune de décembre, l'opposition prétend que la Ville a amputé le « budget » des écoles. Or, celles-ci se sont vues allouer en avril 2020 un montant identique à celui de l'année dernière, en fonctionnement comme en investissement, dans le cadre du budget voté par le Conseil municipal du mandat précédent.

Par ailleurs, soucieuse en permanence du bien-être de ses écoliers, la Ville est toujours allée bien au-delà de ses compétences obligatoires, en allouant directement à chaque école une subvention visant à l'aider à mener à bien ses projets (sorties scolaires, entrées aux musées, etc.). Même si, durant deux mois de fermeture, puis les mois suivants, et jusqu'à ce jour, aucune sortie n'a été autorisée pour les classes, les écoles ont néanmoins reçu 60 % de cette subvention facultative, qu'elles pourront conserver pour l'utiliser ultérieurement. Très rares sont les communes qui, comme La Madeleine, dépassent le cadre de leurs obligations à l'égard de chacune de leurs écoles en leur délivrant cette subvention directe à caractère facultatif.

Mais l'opposition préfère déformer la réalité pour créer une petite polémique politicienne.

AU CŒUR DES ÉCOLES

Les abords des établissements scolaires connaissent chaque jour des flux importants de piétons, cyclistes et véhicules motorisés qui sont des sources potentielles de conflits d'usage et de danger pour les enfants et adolescents fréquentant ces établissements. Aussi, et pour renforcer la sécurité de nos enfants, la municipalité a décidé de déclencher une étude opérationnelle au niveau de chaque établissement scolaire.

De même, pour améliorer le bien-être des écoliers, contribuer à la qualité de l'air et réduire le phénomène des îlots de chaleur, la municipalité va engager, dans le cadre du schéma global de verdissement de la commune, une démarche de végétalisation des cours d'écoles madeleinoises.

AVALANCHE DE PRIX

L'hiver, à La Madeleine, les avalanches dégringolent en prix et en récompenses pour la Ville.

Le palmarès 2020 du « podium des municipalités » organisé par l'association indépendante ODIS a, en effet, distingué une nouvelle fois notre commune en lui attribuant, pour la première fois, la première place des villes de plus de 20 000 habitants les plus attirantes de la Région Hauts-de-France.

Longtemps à la deuxième place derrière sa voisine Marcq-en-Barœul, notre commune est cette année sur la plus haute marche du podium.

Une autre distinction est venue aussi récompenser la Chaufferie Huet en la plaçant sur la deuxième marche du podium des POC (preuve de concept) « ville collaborative » soutenus par la MEL dans le cadre de la capitale mondiale du design 2020.

MOBILISÉS POUR NOS COMMERCES (Suite)

Dans notre dernière tribune de décembre, nous avons évoqué plusieurs initiatives municipales prises en faveur de nos commerces de proximité madeleinois. En voici une nouvelle.

La cérémonie des vœux au personnel municipal ne pouvant être organisée cette année pour cause de crise sanitaire, le coût de cette manifestation sera converti en bons d'achats de 15 €, remis à chaque agent et à faire valoir dans les commerces de proximité madeleinois.

CENTRE DE VACCINATION

Afin de contribuer efficacement et concrètement à la protection sanitaire de leurs concitoyens, les Maires de Marquette, Saint-André, Wambrechies et La Madeleine, ont proposé d'accueillir un centre de vaccination mutualisé dans la continuité du centre de dépistage intercommunal qui avait été mis en place lors du premier confinement. Nous espérons naturellement que cette proposition recevra l'assentiment de la Préfecture.

Excellente année 2021 à toutes et à tous ! Et surtout ... la santé !

« La Madeleine que nous aimons »

Groupe des élus de la Majorité Municipale

Agir pour l'avenir

Quittant 2020, nous ne pouvons que nous réjouir en souhaitant à tous une meilleure année 2021. Cette année, bouleversée par la COVID, aura été génératrice d'angoisses et d'interrogations sur notre avenir et celui de nos enfants. Nous avons une pensée pour tous ceux qui ont perdu un proche, ceux qui ont perdu leur travail et ceux qui ont été mobilisés au quotidien.

Durant cette crise, nous avons redécouvert l'intérêt de consommer « local », en circuit court et de promouvoir le commerce et l'artisanat local. Il est plus qu'essentiel de continuer en 2021. Cette solidarité envers nos commerçants, nos artisans, nos entreprises et nos associations est primordiale. Le secteur culturel « sacrifié » en 2020 devra également être préservé tant il est désormais en danger. En 2021, plus que jamais, la solidarité devra aussi s'exercer au quotidien vers les plus fragiles et les plus démunis. L'action municipale devra y veiller.

Enfin, une prise de conscience écologique semble désormais s'imposer dans la population et chez nos élus. Mais nous pouvons encore mieux faire. Nous attendons plus de concertation sociale et plus de priorité sur l'écologie. Il en va de notre mieux vivre, de notre santé et de celle de nos enfants. La Madeleine, ville déjà la plus urbanisée de la MEL, le sera encore plus en 2021 au regard des projets portés par la majorité. Cette « densité heureuse » constitue un objectif désormais incompréhensible au regard des signaux toujours plus nombreux de l'urgence climatique. L'attente de parcs, d'arbres (en terre et pas en pots), de fraîcheur, de pelouses, d'espaces jeux, de pistes cyclables si cruciaux pendant le confinement, le sera aussi pendant les étés de plus en plus chauds.

Tous ensemble, il nous faudra unir nos efforts pour maintenir cette solidarité et avancer sur les sujets écologiques. Nous sommes fiers de vous avoir représenté(e)s en 2020 et d'avoir fait entendre à côté de la majorité une autre voix et montré une autre voie.

En 2021, soyez sûr(e)s que nous continuerons à porter ces valeurs écologiques et sociales pour la ville de La Madeleine.

Pour nous rejoindre : www.agir-avenir.org - contact@agir-avenir [dot] org

« Agir pour l'avenir »